

*Faire rayonner ensemble le secteur de la coiffure
et de la beauté*

RÉGLEMENT DES

CHOOSE BEAUTY AWARDS.

**ENVOI DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE**

Jusqu'au 17 janvier 2025

REMISE DE PRIX

06 février 2025

Une initiative
BS CLUB
Le réseau des décideurs coiffure et beauté

RÈGLES DE SÉLECTION

LES OBJECTIFS DES CHOOSE BEAUTY AWARDS

Célébrer l'excellence et l'innovation
Mettre en lumière des meilleures pratiques
Inspirer et encourager pour l'avenir

UN JURY DE PROFESSIONNELS

Le jury sera composé de :

- Expert en communication
- Expert en stratégie de marque
- Expert en marketing
- Représentants de la presse spécialisée
- Représentants de la presse coiffure et beauté
- Expert en entrepreneuriat
- Expert en design
- Expert du retail
- Acteur socio-économique
- Personnalité du secteur coiffure et beauté

LES CRITÈRES DE NOTATION

Chaque candidat est évalué par le jury via une grille de notation avec des critères sélectionnés correspondant au sujet du trophée. Retrouvez les critères de notation en page 3 et 4.

REMISE DE TROPHÉE

Les trophées seront remis le 06 février 2025 lors de la soirée Choose Beauty à Paris. Deux nominées par catégorie seront invitées à cette soirée pour découvrir les grands lauréats.

CHOOSE BEAUTY AWARDS.

LES TROPHÉES

#1 PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

Ce trophée récompense une figure emblématique du secteur de la coiffure et de la beauté pour son influence et ses contributions exceptionnelles. Il célèbre une personne dont l'impact et l'inspiration ont marqué l'industrie au cours de l'année.

Les critères de notation : impact sur le secteur, innovation et leadership, rayonnement et influence, engagement pour le développement du secteur, inspirateur pour les pairs, résultats concrets et contribution.

#2 TROPHÉE DU MEILLEUR CONCEPT COIFFURE DE L'ANNÉE

CATÉGORIE : ENSEIGNES

Ce trophée récompense une entreprise pour son concept novateur et original. Ce trophée célèbre une idée unique qui a su se démarquer et apporter une nouvelle vision au secteur.

Les critères de notation : qualité de l'exécution, cohérence avec l'identité de l'entreprise, innovation et originalité, impact sur l'expérience client, durabilité et faisabilité, résultats obtenus.

#3 TROPHÉE DU MEILLEUR CONCEPT ESTHÉTIQUE DE L'ANNÉE

CATÉGORIE : ENSEIGNES

Ce trophée récompense une entreprise pour son concept novateur et original. Ce trophée célèbre une idée unique qui a su se démarquer et apporter une nouvelle vision au secteur.

Les critères de notation : qualité de l'exécution, cohérence avec l'identité de l'entreprise, innovation et originalité, impact sur l'expérience client, durabilité et faisabilité, résultats obtenus.

#4 TROPHÉE DE LA MEILLEURE STRATÉGIE DE MARQUE ENSEIGNE DE L'ANNÉE

Ce trophée récompense une enseigne de la coiffure et de la beauté pour sa stratégie de communication exceptionnelle. Ce trophée célèbre l'efficacité et la créativité des campagnes de communication qui ont su capter et engager leur audience.

Les critères de notation : reconnaissance et réputation, qualité des produits et services, innovation et différenciation, engagement client et fidélisation, responsabilité sociale et environnementale, Performance et Croissance commerciale.

CHOOSE BEAUTY AWARDS.

LES TROPHÉES

#5 TROPHÉE DE LA MEILLEURE STRATÉGIE DE MARQUE DE PRODUITS DE L'ANNÉE

Ce trophée récompense une marque de la coiffure et de la beauté pour sa stratégie de communication exceptionnelle. Ce trophée célèbre l'efficacité et la créativité des campagnes de communication qui ont su capter et engager leur audience.

Les critères de notation : reconnaissance et réputation, qualité des produits et services, innovation et différenciation, engagement client et fidélisation, responsabilité sociale et environnementale, Performance et Croissance commerciale.

#6 TROPHÉE DE LA MEILLEURE FORMATION DE L'ANNÉE OUVERT À TOUTES LES ÉCOLES ET FORMATIONS

Ce trophée récompense un programme de formation exceptionnel dans le secteur de la coiffure et de la beauté. Ce trophée célèbre une initiative éducative qui a su élever les standards professionnels et offrir des compétences de grande valeur.

Les critères de notation : qualité des programmes éducatifs, encadrement pédagogique, infrastructure et ressources, opportunités de stage et d'apprentissage, évaluation et suivi des étudiants, soutien aux diplômés.

#7 TROPHÉE DE LA PERSONNALITÉ ÉMERGENTE PROFESSIONNELLE COIFFURE DE L'ANNÉE

Ce trophée récompense un talent prometteur du secteur de la coiffure pour ses contributions remarquables et son potentiel exceptionnel. Ce trophée célèbre une personne dont l'innovation et la passion ont commencé à influencer l'industrie.

Les critères de notation : vision et innovation, stratégie et planification, exécution et réalisation, leadership et gestion d'équipe, résilience et gestion des risques, impact et croissance.

#8 TROPHÉE DE LA PERSONNALITÉ ÉMERGENTE PROFESSIONNELLE ESTHÉTIQUE DE L'ANNÉE

Ce trophée récompense un talent prometteur du secteur de la beauté pour ses contributions remarquables et son potentiel exceptionnel. Ce trophée célèbre une personne dont l'innovation et la passion ont commencé à influencer l'industrie.

Les critères de notation : vision et innovation, stratégie et planification, exécution et réalisation, leadership et gestion d'équipe, résilience et gestion des risques, impact et croissance.

CHOOSE BEAUTY AWARDS.

COMMENT PARTICIPER

ÉTAPES D'INSCRIPTION

Pour déposer votre dossier, voici les étapes suivantes :

- Étape 1 : Remplir entièrement le dossier de candidature en ligne via ce lien avant le 17 janvier 2025 : <https://tally.so/r/mYYdBO>
- Étape 2 : Votre dossier est traité par notre équipe
Début janvier
- Étape 3 : Votre dossier est présenté devant le jury
Mi-janvier
- Étape 4 : Vous recevez un mail vous annonçons si vous êtes retenus ou non
Mi-janvier
- Étape 5 : Remise de prix Choose Beauty
06 février 2025

PROMOTION DES RÉSULTATS

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler les talents lauréats et de mettre à l'honneur les récompenses décernées dans chacune des catégories.

Les lauréats des trophées seront diffusés sur les supports de communication de plusieurs institutions (newsletter, magazine et réseaux sociaux)

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS



CHLOÉ DE MARTELAERE

Standing-Events

Email : cdemartelaere@standing-events.com

Tél : 07.68.46.15.01

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATIONS

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats du **CHOOSE BEAUTY AWARDS** : Est considéré comme candidat, toute personne individuelle, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier(s) de candidature pour une ou plusieurs trophée.

Les **CHOOSE BEAUTY AWARDS** sont organisés par le BS CLUB, une marque de la société Standing Events situé au 47 avenue de Flandre, 59290 Wasquehal.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions Générales de participation

- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au **CHOOSE BEAUTY AWARDS** pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un trophée **CHOOSE BEAUTY AWARDS** implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur des **CHOOSE BEAUTY AWARDS**, Standing-Events fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de Standing-Events ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- d'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts.

2 / Conditions de participation

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.

Veillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports de communication Standing-Events/ BS Club lors de la remise des prix. Les contacts (demandés) nous servent à vous faire parvenir les badges d'entrée pour la remise des prix.

Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Standing-Events/ BS Club (newsletter, site internet, en direct de l'événement). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Standing-events à cet effet.

Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

3 / Conditions d'annulation par Standing-Events

3-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Standing-Events soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler les **CHOOSE BEAUTY AWARDS**, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit. Standing-Events s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure.

3-2 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour **CHOOSE BEAUTY AWARDS** serait jugé insuffisant, Standing-Events se réserve le droit d'annuler le trophée en question.